

Question parlementaire nr. 1510 déposée par madame Katrin JADIN, Député, à Monsieur Didier Reynders, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales.

QUESTION :

Le projet de réforme de la Constitution de Cuba.

Fin juillet 2018, l'Assemblée nationale cubaine a commencé à examiner une réforme de la Constitution.

Bien que ne reniant pas ses fondements idéologiques, les changements opérés sont destinés à ouvrir l'économie de l'île aux investissements étrangers et à l'initiative privée.

Le futur texte constitutionnel prévoit toujours le caractère socialiste du système politique, économique et social ainsi que le rôle central du parti unique au pouvoir mais ouvre de nouvelles possibilités.

Parmi celles-ci, on peut mentionner la reconnaissance du rôle du marché et de nouvelles formes de propriété, l'importance des investissements étrangers, l'instauration du titre de "président de la République", la création de la figure de premier ministre, la reconnaissance d'un État socialiste de droit, démocratique, indépendant et souverain, *etc.*

L'État cubain s'est également ouvert sur les droits des LGBT, les garanties en matière de droits de l'homme, liberté de la presse, de parole et de pensée.

1. Peut-on considérer que Cuba est à un tournant de son histoire? Quels sont les changements majeurs auxquels l'île sera confrontée en cas d'issue favorable à ces projets?

2. Quelles sont nos relations actuelles avec l'État cubain? Dans le cas où cette Constitution se concrétise, notamment au niveau de l'ouverture de l'île aux investissements étrangers, un changement dans les relations belgo-cubaines est-il attendu?

REPONSE:

1. Tout d'abord, il est important de souligner que le processus de la réforme constitutionnelle de la République de Cuba est encore en cours et que, avant de voir le texte finalisé, il n'y a pas de certitude sur d'éventuels changements qui pourraient intervenir à Cuba. En effet, le projet de constitution qui a été adopté par l'Assemblée Nationale en juillet 2018 est actuellement soumis à des consultations populaires jusqu'en novembre, il sera rediscuté par l'Assemblée Nationale en décembre et ensuite voté par référendum en 2019. Néanmoins, une lecture du projet actuel nous apprend que cette constitution a entre autres comme objectif d'offrir un cadre légal aux changements intervenus depuis dix ans. Les nouveautés les plus remarquables se trouvent, comme vous le décrivez dans votre introduction, dans le domaine de la structure de l'Etat (mandat présidentiel de 5 ans, nouveau poste de Premier Ministre, par exemple), l'économie (la reconnaissance du rôle du marché et de la propriété privée par exemple) et l'introduction des droits de l'homme (comme le « habeas corpus » et le principe de présomption d'innocence qui pourrait limiter les détentions arbitraires).

2. Les relations bilatérales entre la Belgique et Cuba sont bonnes et n'ont pas été interrompues depuis 1898. Plusieurs visites bilatérales ont eu lieu au cours des dernières années. Nos relations s'inscrivent dans un nouveau contexte européen, depuis l'Accord de dialogue politique et de coopération entré en vigueur provisoirement le 01.11.2017. Cet accord ouvre des perspectives intéressantes pour renforcer le dialogue, entre autres en matière de

ANTWOORD:

1. Allereerst is het belangrijk om te benadrukken dat het proces van de constitutionele hervorming van de Republiek Cuba nog steeds aan de gang is en dat er, voordat de definitieve tekst klaar is, geen zekerheid bestaat over mogelijke veranderingen die in Cuba zouden kunnen plaatsvinden. De ontwerpgrondwet die in juli 2018 door het Parlement (Asamblea Nacional) werd aangenomen, is momenteel onderworpen aan volksconsultaties tot november, zal in december opnieuw door het Parlement worden besproken en vervolgens bij referendum in 2019 worden gestemd. Desalniettemin, een lezing van het huidige project toont ons dat één van de doelstellingen van deze grondwet is om een juridisch kader te bieden voor de veranderingen die in de afgelopen tien jaar hebben plaatsgevonden. De meest opmerkelijke ontwikkelingen zijn, zoals u in uw inleiding beschrijft, op het gebied van de staatsstructuur (bijvoorbeeld 5-jarige presidentiële termijn, nieuwe functie van Premier), de economie (bijvoorbeeld de erkenning van de rol van de markt en privé-eigendom) en de introductie van mensenrechten (zoals "habeas corpus" en het principe van het vermoeden van onschuld dat arbitraire detenties zou kunnen beperken).

2. De bilaterale betrekkingen tussen België en Cuba zijn goed en zijn niet onderbroken geweest sinds 1898. Verschillende bilaterale bezoeken hebben de afgelopen jaren plaatsgevonden. Onze betrekkingen plaatsen zich in een nieuwe Europese context, sinds de Overeenkomst inzake politieke dialoog en samenwerking die voorlopig in werking is getreden op 01.11.2017. Deze overeenkomst opent interessante perspectieven voor het

droits de l'homme, de développement durable et de bonne gouvernance.

versterken van de dialoog, onder meer over mensenrechten, duurzame ontwikkeling en goed bestuur.

Quant aux investissements étrangers, ils se font déjà indépendamment de la nouvelle constitution et ils trouvent leur cadre juridique dans la loi no. 118 de 2014 sur l'investissement étranger, qui restera en vigueur. Cependant, l'embargo américain, et ses effets extraterritoriaux, demeurent un facteur important qui ralentit le développement économique de l'île et qui complique les relations commerciales bilatérales.

Wat betreft buitenlandse investeringen, die gebeuren al onafhankelijk van de nieuwe grondwet en vinden hun wettelijk kader in de wet nr. 118 van 2014 over buitenlandse investeringen, die van kracht zal blijven. Het Amerikaanse embargo en de extraterritoriale effecten ervan blijven echter een belangrijke factor die de economische ontwikkeling van het eiland vertraagt en de bilaterale handelsbetrekkingen bemoeilijkt.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales.

De Vice-Eerste Minister en Minister van Buitenlandse Zaken en Europese Zaken, belast met Beliris en Federale Culturele Instellingen.

Didier Reynders